


Conditions générales de vente / Terms and conditions

 Remplir la demande de réservation ci-jointe accompagnée du règlement de votre acompte.

ACOMPTÉ ET RÈGLEMENT : Camping : 50€ / semaine + 16 € de frais de réservation.

HÉBERGEMENT LOCATIF : 25% du total du séjour réservé + 16 € de frais de réservation sauf week-end.

LE PAIEMENT DE L'ACOMPTÉ EST À RÉGLER À :

Domaine le Petit Lac par : Chèque, Chèque Vacances, Mandat postal, Carte bancaire + virement bancaire. A réception de l'acompte, nous vous confirmerons la réservation.

RÈGLEMENT DU SOLDE DE SÉJOUR : Acompte : 50% à l'arrivée, le solde la veille du départ.

HÉBERGEMENT LOCATIF : solde 15 jours avant l'arrivée.

CAUTIONS ET FRAIS : Pour l'hébergement locatif, une caution de 150 € sera demandée en début de séjour qui inclut le bris de matériel et qui sera restituée en fin de séjour, déduction faite éventuellement du coût du matériel manquant ou cassé, de ménage non fait ou mal fait. Les hébergements devant être rendus dans un parfait état de propreté, 55€ seront retenus sur la location en cas de non respect de cette clause.

ATTENTION : du 1^{er} Juillet au 1^{er} Septembre, les réservations ne sont possibles que du Samedi 16h au Samedi 10h.

ANIMAUX EN HÉBERGEMENT LOCATIF : 30€ par séjour. Carnet de vaccination à jour obligatoire, chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie interdits. Un seul animal par hébergement.

ARRIVÉE RETARDÉE / DÉPART ANTICIPÉ : Nous garderons un emplacement ou une location réservé pendant 24h à partir de la date prévue de votre arrivée. Passé ce délai, nous en disposerons.

ANNULATION :

- Du fait du Petit Lac: Vous serez remboursé de l'intégralité des sommes versées.
- Du fait du campeur: en cas d'annulation de votre réservation et à titre de rupture de contract:

Pour le camping : 1) plus de 30 jours avant votre date d'arrivée: 16€ (frais de réservation) seront retenus sur votre acompte. 2) moins de 30 jours avant votre date d'arrivée, la totalité de votre acompte sera retenu.

Pour l'hébergement locatif: 1) plus de 30 jours avant votre date d'arrivée, votre acompte sera retenu.


2) moins de 30 jours avant votre date d'arrivée, le montant de votre séjour sera retenu.

Il vous est possible de souscrire une assurance annulation pour le cas où vous seriez dans l'impossibilité, pour une raison indépendante de votre volonté, de profiter de votre réservation à la date prévue.

Exemple d'organisme proposant ce type de garantie :

- www.mondial-assistance.fr

- www.europ-assistance-voyages.com

 Fill out the following and return it along with your payment.

PAYMENT : Camping : 50€ / week + 16€ booking fee.

RENTED ACCOMMODATION : 25 % deposit + 16€ booking fee except weekend.

PAYMENTS ARE MADE TO Le Petit Lac by cheque, Chèque Vacances, money order, credit / debit card + bank transfer. We will confirm the reservation once we receive your payment.

PAYMENT OF BALANCE: Deposit : 50 % on arrival and balance on eve of departure.

RENTED ACCOMMODATION : balance 15 days before arrival. **SECURITY DEPOSIT :** a 150€ damage deposit requested on arrival will be returned at the end of the rental period minus the cost of missing or damaged items and housework (55€ for poor housework). **PLEASE NOTE :** From July 1st to September 1st, rental period only from Saturday 4 pm to Saturday 10 am.

PETS IN RENTED ACCOMMODATION : 30€ per rental period, 1st and 2nd category dogs are prohibited. Only one pet per accommodation.

LATE ARRIVALS / EARLY DEPARTURE : We will hold the campsite or chalet for the 24th after the agreed date of arrival; after this period the reservation will be lost. No refunds in the event of a late arrival or an early departure.

CANCELLATION :

- Any cancellation by Le Petit Lac will result in a complete refund of all monies paid by the client.
- As a breach of contract, cancellation by the client will entail:

Camping: over 30 days prior to arrival: 16€ (booking fee). Less than 30 days prior to arrival: loss of entire deposit.

Rented accommodation: over 30 days prior to arrival: loss of entire deposit. Less than 30 days prior to arrival: loss of amount of entire stay.

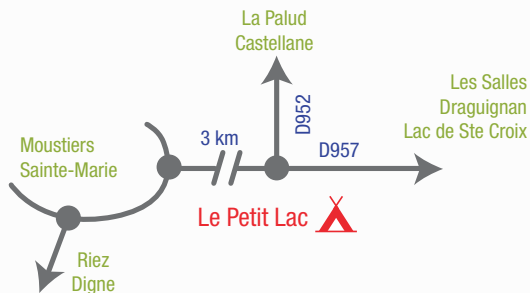
- It is possible to subscribe a cancellation insurance in case it would be impossible for you to honour your booking for the reserved dates, due to circumstances beyond your control. (Example of an insurance company offering this type of contract: - www.mondial-assistance.fr

- www.europ-assistance-voyages.com



DOMAINE DU PETIT LAC

Route des Salles sur Verdon
04360 Moustiers Sainte-Marie
Tél. 00 33 (0)4 92 74 67 11
Fax. 00 33 (0)4 92 74 63 08
info@lepetitlac.com



Papier recyclé

www.lepetitlac.com